

Assises pour l'université et la recherche : « L'université est un bien commun » (David Alis, Univ. Rennes)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°452347 - Publié le 04/09/2026 à 17:37

Imprimé par - abonné # - le 10/09/2026 à 08:31



Les intervenants à la table ronde du 03/09/2026. - © News Tank

« L'université est un bien commun. C'est un trésor qu'il faut renforcer. Il y a l'enjeu démographique, l'enjeu de la formation tout au long de la vie, l'enjeu de la démocratie. C'est ensemble, parce que l'université fait communauté, que nous pourrions relever ces défis », déclare David Alis, président de l'Université de Rennes et représentant de France Universités, le 03/09/2026.

Il participe à la table ronde de clôture de la première journée des Assises pour l'université et la recherche, organisées par l'Asur (Agora sciences université recherche) au campus des Cordeliers de Sorbonne Université les 03 et 04/09.

À ses côtés, Nathalie Drach-Temam, présidente de Sorbonne Université et présidente d'Udice, exprime le souhait que « dans cinq, dix, vingt ans, j'aimerais ne plus avoir à justifier ce que sont les universités. On sait qu'un modèle mal connu est un modèle fragilisé ».

Laurent Gatineau, président de CY Cergy Paris Université et représentant de l'Initiative, fait part de son « utopie » : « Une dotation de 15 k€ par étudiant, comme pour les prépas ; une revalorisation de 50 % des salaires des personnels de l'ESR (Enseignement supérieur et recherche), pour redevenir attractif ; et une dévolution du patrimoine, avec les budgets qu'ont pu avoir les pionniers en la matière, pour retrouver une vraie stratégie immobilière. »

Anne Joulain, présidente de la CP-CNU (Commission permanente du Conseil national des universités), inscrit ces Assises à la suite de celles sur le financement des universités, lancées en janvier 2026 par le Gouvernement. Celles-ci « ont formulé des propositions qualifiées d'explosives, de provocatrices. Elles reposent notamment sur l'augmentation des droits d'inscription ». Une perspective à laquelle la présidente de la CP-CNU s'oppose, appelant à participer aux mobilisations prévues le 15/09/2026, jour de rentrée du Cneser (Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche).

[Thierry Dauvois](#), PDG du CNRS (Centre national de la recherche scientifique), était inscrit au programme mais n'était pas présent.

Une place de l'université au sein de la société à défendre

[Nathalie Drach-Temam](#) affirme observer « un certain nombre de discours déclinistes, élitistes, voire méprisants, en externe comme en interne, de l'ESR. En externe, l'université est plutôt vue comme un endroit où on fait de la formation de masse [...]. Et en interne de l'ESR, l'université est souvent vue comme un prestataire pour la recherche ».

Ainsi, « même au sein de notre communauté, nous ne sommes pas en défense de nos structures [...]. Si on ne porte pas nous-mêmes nos structures, nos missions, si on ne croit pas à ce qu'on fait, je ne vois pas comment l'extérieur pourrait le faire ».

Pour la présidente de Sorbonne Université, il convient de « faire mieux comprendre que la recherche est dans le quotidien de la société — sur la santé, la transition écologique, l'économie locale, etc. [...]. Faire comprendre qu'une attaque directe contre l'université, c'est une attaque contre l'avenir des citoyens ».

« Chérir la liberté académique » (David Alis)

Cela nécessite de défendre la liberté académique, soulignent les différents participants.

« Il faudra que les universités et les organismes de recherche donnent un cadre : la liberté académique n'est pas la liberté d'expression, c'est aussi ce respect qui est donné à la science au service de la société, dans le respect de la parole scientifique, avec beaucoup d'humilité. Là encore, c'est toutes nos communautés qui s'engagent », déclare David Alis.

« En Hongrie, j'ai vu le soulagement du changement de gouvernement de la part du recteur et ce que cela signifie pour les universités d'enfin retrouver de la liberté. Il faut absolument défendre ce bien très précieux. Mais il faut aussi définir ce qu'est la liberté académique et la chérir. »

Pour Nathalie Drach-Temam, « les établissements peuvent être vraiment des garants institutionnels qui défendent, notamment juridiquement, les chercheurs ciblés. On a du cyberharcèlement, on a des pressions politiques, on a des manipulations d'informations. Je pense que l'université peut aussi être un lieu de confiance et se réaffirmer comme un repère scientifique indépendant, garant de la vérité ».

« Quel modèle la nation veut-elle pour son ESR ? » (Laurent Gattineau)

Laurent Gattineau évoque l'élection présidentielle de 2027. « Le moment démocratique actuel est évidemment fondamental : quel modèle la nation veut-elle pour son ESR ? », interroge-t-il.

« Un modèle uniquement de l'adéquationnisme, centré sur les domaines prioritaires de l'État et l'adéquation pour les entreprises — là, on est dans l'immédiateté. Ou bien un modèle qui est capable d'allier aussi la recherche fondamentale — qui a quand même été un peu le grand oublié de la décennie — et également, bien sûr, la capacité de nos jeunes de pouvoir s'inscrire dans des carrières où ils changeront au moins dix fois de métier. »

« Notre rôle se situe bien au niveau du pays » (Anne Joulain)

[Anne Joulain](#) indique que l'examen des dossiers par la CNU montre un fort investissement des chercheurs et enseignants-chercheurs mais aussi une perte de sens. Elle met en avant la notion d'établissement de service public : « Nous sommes fonctionnaires d'État, nous ne sommes pas des fonctionnaires territoriaux ni hospitaliers. Notre rôle se situe donc bien au niveau du pays. »

« On ne sauvera pas l'université si on n'y met pas les moyens, et ce n'est pas en ponctionnant les étudiants. Les enjeux aussi bien de démocratie face à la montée de l'extrême droite et au risque du fascisme qui est bien réel, les enjeux climatiques, nécessitent pour les résoudre une population française, et même mondiale, de plus en plus formée. L'université de service public est évidemment le moyen de former ces gens. J'espère que nous lui en donnerons les moyens. »

Un mode de financement à revoir

Cette question des moyens et des financements fait l'objet d'autres prises de parole.

« On est à un moment où les financements pérennes, récurrents, sont bien en deçà de ce qui est nécessaire, sur deux plans à la fois : sur les aspects recherche, mais aussi d'un point de vue plus institutionnel, pour faire fonctionner nos établissements », indique Nathalie Drach-Temam.

Selon elle, « on a vraiment besoin de réinterroger des financements pérennes, plus conséquents, plus adaptés, pour éviter la fragmentation et déjà limiter les appels à projets [...] On peut avoir des financements récurrents par établissement, et vouloir financer des priorités de façon incitative, tester des sujets, et donc répondre à des appels à projets, ça ne me choque pas. Mais il ne faut pas que tout soit appel à projet. Il

faut pouvoir présenter un projet d'établissement avec des priorités, et ne pas saucissonner les priorités en sous-priorités, voire en sous-sous-priorités, pour aller chercher des financements ».

L'importance de la mobilisation collective

« Sur l'austérité budgétaire, la question qui est posée est de comment construire des collectifs pour pouvoir porter un certain nombre de messages », poursuit la présidente de Sorbonne Université. « Je pense que ce n'est pas une difficulté, parce qu'aujourd'hui on subit tous la même chose, quelle que soit l'université ou l'organisme. »

Laurent Gatineau met en avant l'association qu'il représente, L'Initiative. « On ne s'est pas pensé comme étant une association uniquement de réflexion et de lobbying, mais aussi comme une structure de mutualisation. On fait déjà des activités de vie étudiante en commun, on est en train de développer des POC (proof of concept) en innovation entre nos PUI (pôles universitaires d'innovation). »

Une dynamique qui doit notamment permettre « de trouver des solutions à un contexte budgétaire qui, espérons-le, ne se dégradera pas davantage [...] et qui permet aussi d'élargir la communauté, de penser plus grand, de penser des projets que, seuls, nous ne pourrions pas faire ».

Retrouver « la confiance » avec les tutelles (Laurent Gatineau)

Dans ce contexte, « un enjeu évidemment essentiel, c'est qu'on nous fasse confiance », met en avant Laurent Gatineau. « Qu'on ne passe pas notre temps à faire du reporting en permanence, des indicateurs de performance. A priori, la confiance n'exclut pas évidemment le contrôle, mais il s'agit de contrôle a posteriori. Et cela est fondamental pour se recentrer sur l'essentiel de notre activité : pas chercher des fonds, mais former et chercher. »

« On a finalement aujourd'hui une tutelle qui est dans le temps court, et nous, on a besoin de temps long. »

Pour le président de CY Cergy Paris Université, « le risque aujourd'hui est la fragmentation territoriale ».

« On sait très bien que les antennes coûtent extrêmement cher par étudiant. Et aujourd'hui, on a un vrai risque si on continue cette baisse lente mais continue des dotations : ce sont évidemment ces espaces, ces activités qui coûtent le plus cher, qui vont être sacrifiées. »

« Simplifier le schmilblick » (Laurent Gatineau)

[Laurent Gatineau](#) appelle à « simplifier le schmilblick. Aujourd'hui, on a un niveau de complexité dans le fonctionnement de l'ESR qui est particulièrement épuisant pour la communauté. On recrute des enseignants-chercheurs à très bon niveau, et très vite, ils sont happés dans des tâches administratives, souvent stériles. Et ça, c'est évidemment un sujet crucial pour moi. Une experte a été recrutée pour nous faire un choc de simplification au ministère ; je ne suis pas sûre qu'elle seule y arrive, mais collectivement, on peut peut-être faire de belles propositions ».

Hausse des droits d'inscription : « Il faut que nous nous y opposions très fermement »

« L'augmentation des droits d'inscription est déjà actée pour les étudiants étrangers, ce qui est une aberration pour ce qu'est l'université. Évidemment, ce qui est dans l'air aujourd'hui, c'est une augmentation pour tous les étudiants. Je pense qu'il faut que nous nous y opposions très fermement », déclare Anne Joulain.

- « D'une part parce que c'est une question de justice sociale. Même si l'accès à l'enseignement supérieur est une question très complexe, il n'empêche que l'augmentation des droits d'inscription constitue un frein supplémentaire.
- C'est aussi une question de ce que doit être l'université : apporter des connaissances, former une population dont toute la nation va profiter. Il est donc logique que ce soit toute la nation qui finance cette université. Ce n'est pas une variable technique. »

« La question des ressources propres touche à ce que peut être une université, à son indépendance et à l'autonomie des chercheurs. Nous devons être extrêmement attentifs. Par exemple, lorsque nous développons l'alternance, il faut que cela soit un choix pédagogique et ne pas justifier l'ouverture à l'alternance parce que cela permet l'accès à l'enseignement supérieur aux classes populaires. Je trouve heurtant d'entendre cette argumentation. L'alternance est un choix pédagogique », ajoute-t-elle.

Financement de l'enseignement supérieur privé par les collectivités territoriales : « Cette situation doit être dénoncée »

Elle mentionne enfin la question de l'ancrage et du développement territorial : « Dans des territoires, nous observons un retrait des universités parce qu'elles sont exsangues. Et comme les collectivités locales veulent maintenir une offre d'enseignement supérieur, elles financent bien souvent largement l'enseignement supérieur privé. Cette situation doit être dénoncée. »

Elle appelle plus largement à stopper la concurrence et à « une coopération entre les établissements pour défendre le service public de l'enseignement supérieur ».

« L'enjeu premier sera celui de l'emploi scientifique statutaire » (Anne Joulain)

Étroitement liée à cette problématique du financement, la question de l'emploi, et de sa précarisation, est également abordée.

Anne Joulain, professeure à l'Université de Poitiers et présidente de la CP-CNU, fait un diagnostic de la situation de l'emploi scientifique :

- « L'entrée dans le métier se fait maintenant en moyenne à 35 ans, c'est-à-dire qu'elle a pris 32 mois depuis 2007. Avant 35 ans, il y a un sas de précarité avant de rentrer dans le métier statutaire : les postdoctorats, les Ater ou les postes LRU.
- La carrière d'enseignant-chercheur est une course d'obstacles. Nous sommes probablement les corps qui ont le plus de grades. Le corps des professeurs des universités a quatre grades. Nous constatons aussi ces dernières années un effondrement du nombre de promotions des maîtres de conférences : il a été divisé par deux en trois ans.
- Nous savons aussi qu'il y a un gros problème de parité de genre, puisqu'il y a 27 % de femmes et 39 % des hommes qui sont PU. Le repyramidage n'a pas réglé ce problème. C'est un état des lieux qu'il faut avoir en tête. »

Selon elle, « l'enjeu premier, avec les départs à la retraite qui arrivent, sera bien celui de l'emploi scientifique et de l'emploi scientifique statutaire. Il va y avoir des départs à la retraite massifs alors que les universités sont dans une situation financière extrêmement compliquée et que l'on peut voir poindre une perte massive de l'emploi scientifique statutaire dans les établissements de service public. Ces départs à la retraite massifs, dans la situation actuelle, font aussi peser un risque lourd sur les disciplines rares, qui seront probablement les premières victimes de ces disparitions ».

« Une montée de l'emploi contractuel » (David Alis)

David Alis indique être « particulièrement attentif aux questions de ressources humaines et de masse salariale. Les financements ont augmenté, mais pas à la hauteur de toutes les dépenses : le glissement vieillesse technicité, les mesures Guérini ou encore le CAS Pensions. Cela nous pose de vraies difficultés ».

Il évoque en particulier la cotisation employeur au CAS Pensions, passée de 74 % en 2024 à 82 % en 2026, avec une compensation partielle pour les universités et aucune pour les ONR. « Cela se traduit par une montée de l'emploi contractuel et moins d'emplois pérennes. Ce mouvement intervient au moment où nous devons aller vers l'Europe, vers l'international, et nous projeter dans l'avenir. Nous ne pourrions pas le faire sans moyens. »

L'échelon européen est aussi évoqué par Nathalie Drach-Temam, qui appelle à « renforcer les universités européennes ». « C'est une échelle extrêmement importante pour coopérer et mutualiser le potentiel humain, les moyens, les infrastructures [...]. Pour se positionner vis-à-vis d'autres pays, en termes de moyens humains et budgétaires, la seule échelle qui soit en comparaison possible, c'est l'Europe. »

Un colloque de 1956 toujours d'actualité

[David Alis](#) évoque le colloque national de Caen du 01/11/1956, organisé par Les Cahiers de la République dont Pierre Mendès France est alors président du comité directeur. [Les 12 mesures alors identifiées](#) restent d'actualité pour penser l'ESR, selon le président de l'Université de Rennes :

1. Un plan décennal d'expansion visant à doubler le nombre d'étudiants dans les secteurs scientifique et technique, tripler les promotions d'ingénieurs et découpler le personnel de la recherche et de l'enseignement scientifique en vue de ramener le nombre des étudiants, par professeur, aux proportions pratiquées dans les universités étrangères ;
2. Extension de la formation scientifique au niveau de l'enseignement secondaire et technique ;
3. Réforme de l'enseignement supérieur scientifique qui devrait être organisé en trois cycles cohérents permettant, à chaque niveau, le passage des facultés aux grandes écoles et réciproquement, et aller de pair avec une décentralisation systématique de l'ESR ;
4. Réforme de l'administration et des cadres de l'enseignement supérieur : attribution aux universités d'une autonomie beaucoup plus large, suppression des cloisons entre facultés et grandes écoles, utilisation de toutes les compétences scientifiques valables ;
5. Un statut pour le personnel du CNRS ;
6. Encourager et faciliter les études supérieures scientifiques ;
7. Revalorisation des carrières de la recherche fondamentale et de l'enseignement scientifique ;
8. Réforme de l'enseignement et de la recherche médicale ;
9. Effort massif pour la construction d'établissements de recherche et d'enseignement ;
10. Stimuler et favoriser la recherche appliquée, notamment en créant des mécanismes fiscaux stimulant l'effort privé ;
11. Expansion de la recherche agronomique ;
12. Une autorité politique chargée de la recherche scientifique.

